



United Nations
Nations Unies

Mechanism for
International
Criminal Tribunals

Mécanisme pour les
Tribunaux Pénaux
Internationaux

STATUS	Public	D/A	12 BIS
CASE/AFFAIRE NO.	MICT-13-48 BRDJANIN, RADOSLAV	DATE	04/08/2015
FROM/DE	RAM DORAISWAMY, COURT OFFICER		
APPROVED FOR DISTRIBUTION APPROUVE POUR DISTRIBUTION PAR	Carline AMEERALI		
TO/A	<p>President's Office/ <i>Président</i>:</p> <p>Prosecutor MICT: Mr. H. Jallow</p> <p>Prosecutor Team MICT:</p> <p>Communication Services/ <i>Service Communication</i>:</p> <p>Courtroom Operations/ <i>Opérations en salle d'audience</i>: Ms. Carline Ameeralli</p> <p>Judicial Records Unit/ <i>Service des dossiers judiciaires</i>: Mr. S.R. Haider</p> <p>MICT Arusha Registry:</p>		
PLEASE FIND ATTACHED/VEUILLEZ TROUVER CI-JOINT			
Ordonnance portant désignation d'un Juge unique aux fins d'examen d'une demande, submitted by President on 15 July 2015			

RECEIVED/RECU	FILED/ENREGISTRE
04/08/2015	04/08/2015

For guidelines regarding filing procedures, please see the Practice Direction on Filings made before the Mechanism for International Criminal Tribunals, MICT/7.

Pour les procédures concernant le dépôt des documents, voir la Directive pratique relative au dépôt de documents devant le Mécanisme pour les Tribunaux Pénaux Internationaux, MICT/7

Confidentiality statement:

The email notification and its attachments may contain confidential and privileged information and is intended to be for the use of the individual or entity named above.

If you are not the intended recipient, be aware that any disclosure, copying, distribution, or use of the document(s) is prohibited.

If you have received the document(s) in error, please notify Mechanism The Hague Judicial Filings at JudicialFilingsHague@un.org and delete the material from your computer immediately.

Déclaration de confidentialité :

Ce courrier électronique et les documents qui y sont joints sont susceptibles de contenir des informations confidentielles ou couvertes par le secret professionnel. Ils sont exclusivement destinés aux personnes ou organismes dont le nom est indiqué ci-dessus.

Dans l'hypothèse où vous auriez reçu ce courrier électronique par erreur, veuillez noter que toute divulgation, reproduction, diffusion ou utilisation de ces documents est rigoureusement interdite. Le cas échéant, merci de bien vouloir signaler cette erreur en écrivant à l'adresse suivante: JudicialFilingsHague@un.org et supprimer immédiatement les documents en question de votre ordinateur

Churchillplein 1,
2517 JW The Hague.
P.O. Box 13888,
2501 EW The Hague.
Netherlands

Churchillplein 1,
2517 JW La Haye.
B.P. 13888, 2501 EW
La Haye. Pays-Bas

Tel.: 31-70-512 5689 /
8751

Fax: 31-70-512 8558



Mécanisme
pour les Tribunaux pénaux internationaux

Affaire n° : MICT-13-48

Date : 15 juillet 2015

FRANÇAIS

Original : Anglais

LE PRÉSIDENT DU MÉCANISME

Devant : M. le Juge Theodor Meron, Président

Assisté de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 15 juillet 2015

LE PROCUREUR

c.

RADOSLAV BRĐANIN

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE PORTANT DÉSIGNATION D'UN JUGE UNIQUE AUX FINS
D'EXAMEN D'UNE DEMANDE**

Le Bureau du Procureur

M. Hassan Bubacar Jallow

Le Conseil de Radoslav Brđanin

M. Novak Lukić

NOUS, THEODOR MERON, Président du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »),

VU la demande de consultation de documents, déposée avec une annexe par Radoslav Brđanin le 14 juillet 2015 (*Radoslav Brđjanin's Request for Access to Documents With Annex*, la « Demande »),

VU l'article 12 1) du Statut du Mécanisme,

EN APPLICATION de l'article 23 A) du Règlement de procédure et de preuve du Mécanisme,

DÉSIGNONS le Juge Burton Hall aux fins d'examen de la Demande.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le Président

/signé/

Theodor Meron

Le 15 juillet 2015
La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Mécanisme]